



MONTENEGRO

MINISTRY OF SUSTAINABLE DEVELOPMENT
AND TOURISM



EUROPEAN LANDSCAPE CONVENTION
CONVENTION EUROPÉENNE DU PAYSAGE

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

13^e REUNION DU CONSEIL DE L'EUROPE
DES ATELIERS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE
LA CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE

*« Les territoires du futur :
identification et qualification des paysages,
un exercice de démocratie »*

*organisée par le Conseil de l'Europe
et le Ministère du développement durable et du tourisme du Monténégro
dans le cadre du programme de travail de la Convention européenne du paysage*



PROGRAMME

- 26 septembre 2013 -

Cetinje, Monténégro, 2-3 octobre 2013

*Document préparé par
la Direction de la gouvernance démocratique, Conseil de l'Europe*

La 13^e Réunion du Conseil de l'Europe des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage sur : « *Les territoires du futur : identification et qualification des paysages, un exercice de démocratie* » est organisée par le Conseil de l'Europe – Direction de la Gouvernance démocratique – en coopération avec le Ministère du développement durable et du tourisme du Monténégro, dans le cadre du Programme de travail de la Convention européenne du paysage.

La Réunion se tiendra à Cetinje, Monténégro (**Grand hôtel : Njegoseva 1, Cetinje, 81250 Monténégro** Tel : 01 57 32 47 91, <http://www.hotelgrand.me/kontakt.html>).

Une visite d'étude optionnelle pour les délégués officiels des Etats membres du Conseil de l'Europe et intervenants figurant dans le Programme, sera organisée le 1^{er} octobre 2013 dans la Baie de Kotor et l'ancienne capitale Cetinje.

* * *

Introduction

Organisation internationale intergouvernementale créée en 1949, **le Conseil de l'Europe** a son siège à Strasbourg (France), et comprend 47 Etats membres : Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Azerbaïdjan, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, « l'ex-République yougoslave de Macédoine », Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Moldova, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, SerbieSlovénie, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine. Ses principaux objectifs sont de promouvoir la démocratie, les droits de l'homme et la prééminence du droit ainsi que de rechercher des solutions communes aux grands problèmes de société de l'Europe.

La Convention européenne du paysage a été adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe à Strasbourg le 19 juillet 2000 et ouverte à la signature des Etats membres de l'Organisation à Florence le 20 octobre 2000, afin de promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages européens et de favoriser la coopération européenne. Il s'agit du premier traité international exclusivement consacré à l'ensemble des dimensions du paysage européen. La Convention s'applique à tout le territoire des Parties et porte sur les espaces naturels, ruraux, urbains et périurbains. Elle concerne donc de la même façon les paysages pouvant être considérés comme remarquables, que les paysages du quotidien et les paysages dégradés. A ce jour, 38 Etats membres du Conseil de l'Europe ont ratifié la Convention : Andorre, Arménie, Azerbaïdjan, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Moldova, Monténégro, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Saint-Marin, Serbie, République slovaque, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse, «l'ex-République Yougoslave de Macédoine», Turquie, Ukraine et le Royaume-Uni. Deux Etats l'ont également signée : Islande et Malte.

Organisées périodiquement par le Conseil de l'Europe, **les réunions des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage** ont pour objectif de faire un point précis sur l'application de la Convention. Véritable forum d'échange de pratiques et d'idées, ces réunions permettent de présenter de nouveaux concepts et réalisations en application de la Convention. Les expériences réalisées par l'Etat qui accueille la réunion sont tout spécialement présentées. Les réunions des Ateliers du Conseil de l'Europe pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage suivantes ont été organisées :

– 23-24 mai 2002, Strasbourg : « *Politiques du paysage : contribution au bien-être des citoyens européens et au développement durable (approches sociale, économique, culturelle et écologique) ; Identification, qualification du paysage et objectifs de qualité paysagère, en tirant parti des ressources culturelles et naturelles ; Sensibilisation, éducation et formation ; Instruments novateurs en vue de la protection, de la gestion et de l'aménagement du paysage* »

– 27-28 novembre 2003, Strasbourg : « *L'intégration du paysage dans les politiques et programmes* »

internationaux et les paysages transfrontaliers ; Paysage et bien-être individuel et social ; Paysage et aménagement du territoire »

- 16-17 juin 2005, Cork (Irlande) : « *Des paysages pour les villes, les banlieues et les espaces périurbains* »
- 11-12 mai 2006, Slovénie (Ljubljana) : « *Paysage et société* »
- 28-29 septembre 2006, Gironne (Espagne) : « *Les objectifs de qualité paysagère : de la théorie à la pratique* »
- 20-21 septembre 2007, Sibiu (Roumanie) : « *Paysage et patrimoine rural* »
- 24-25 avril 2008, Piestany (République slovaque) : « *Le paysage dans les politiques de planification et la gouvernance : vers un aménagement intégré du territoire* »
- 8-9 octobre 2009, Malmö (Suède) : « *Paysage et forces déterminantes* »
- 15-16 avril 2011, Cordoue (Espagne) : « *Paysage et infrastructures pour la société* »
- 20-21 octobre 2011, Evora (Portugal) : « *Paysage multifonctionnel* »
- 4-5 juin 2012, Carbonia, Sardaigne (Italie) : « *Forum des sélections nationales du Prix du paysage du Conseil de l'Europe Sessions 2008-2009 et 2010-2011* »
- 2-3 octobre 2012, Thessalonique (Grèce) : « *Vision pour l'Europe du futur sur la démocratie territoriale : le paysage comme nouvelle stratégie de l'aménagement du territoire. ...Une autre manière de voir le territoire en impliquant la société civile...* »

[Les actes des réunions sont publiés dans la Série du Conseil de l'Europe « Aménagement du territoire européen et paysage » et sont disponibles sur le site internet du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage : http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/Landscape/Publications_fr.asp]

Organisateurs

Le Conseil de l'Europe remercie le Ministère du développement durable et du tourisme du Monténégro de sa coopération et de son hospitalité, ainsi que l'Office fédéral Suisse de l'environnement, les Ministères de l'environnement de la Finlande et de la Norvège et la Direction nationale du paysage de la Suède de leur soutien.

Objectifs

La Réunion a pour objet de promouvoir une approche intégrée de l'aménagement du territoire et une bonne gouvernance, de mettre en œuvre les dispositions suivantes de la Convention européenne du paysage et en particulier :

– l'article 5c), qui indique que chaque Etat s'engage à « *mettre en place des procédures de participation du public, des autorités locales et régionales, et des autres acteurs concernés par la conception et la réalisation des politiques du paysage* » ; et

– l'article 6 C sur « Identification et qualification », selon lequel :

« *1. En mobilisant les acteurs concernés conformément à l'article 5.c et en vue d'une meilleure connaissance de ses paysages, chaque Partie s'engage :*

a. i) à identifier ses propres paysages, sur l'ensemble de son territoire ;

ii) à analyser leurs caractéristiques ainsi que les dynamiques et les pressions qui les modifient ;

iii) à en suivre les transformations ;

b. à qualifier les paysages identifiés en tenant compte des valeurs particulières qui leur sont attribuées par les acteurs et les populations concernés ;

2. Les travaux d'identification et de qualification seront guidés par des échanges d'expériences et de méthodologies, organisés entre les Parties à l'échelle européenne en application de l'article 8 ».

La Réunion a pour objet d'échanger des informations sur les avancées, perspectives et pratiques ainsi que sur les approches théoriques aux niveaux européen, national, régional et local.

Elle fera des propositions en vue de la préparation de la 8^e Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage (mars 2015, Strasbourg).

Sites internet

– **Convention européenne du paysage**
<http://www.coe.int/Conventioneuropennedupaysage>
<http://www.coe.int/EuropeanLandscapeConvention>

– **Ministère du développement durable et du tourisme du Monténégro**
<http://www.mrt.gov.me/en/ministry?alphabet=lat>

Lieu

La Réunion se tiendra à Cetinje, Monténégro (**Grand hôtel : Njegoseva 1, Cetinje, 81250 Monténégro Tel : 01 57 32 47 91, <http://www.hotelgrand.me/kontakt.html>**).

Participants

La Réunion s'adresse aux représentants des gouvernements, des autorités locales et régionales, aux universitaires, professionnels et organisations gouvernementales et non gouvernementales travaillant dans le domaine du paysage et de l'aménagement durable du territoire. Le nombre de participants est limité à 200.

Langues de travail

Les langues de travail sont le monténégrin, le français et l'anglais. L'interprétation sera fournie.

Programme

Sur le site internet du Conseil de l'Europe, vous trouverez le programme de la Réunion à l'adresse : <http://www.coe.int/Conventioneuropennedupaysage>, sous « Réunions de la Convention / Ateliers ».

Inscription en ligne

Les participants sont invités à remplir le formulaire d'inscription en ligne à compléter avant le 25 septembre 2013 :

http://a.cs.coe.int/team20/european_landscape_convention/Registration/default.aspx

Des frais d'inscription ne sont pas demandés aux participants.

Informations pratiques

Les participants sont invités à faire leurs propres réservations de transport et hôtelière.

- Site officiel de l'organisation du tourisme du Monténégro : www.montenegro.travel
- Site officiel des aéroports du Monténégro : <http://www.montenegroairports.com/>
- Site officiel des compagnies aériennes du Monténégro : www.montenegroairlines.com
- Réservations hôtelières : <http://www.cipa-booking.me/>

Organisateurs

*Conseil de l'Europe
Direction de la gouvernance démocratique,
de la culture et de la diversité*

Mme Maguelonne DEJEANT-PONS
Chef de Division
Développement des politiques
Convention européenne du paysage
Conseil de l'Europe, DG II
F-67075, STRASBOURG Cedex
Tél: + 33 (0) 3 88 41 23 98
Courriel: maguelonne.dejeant-pons@coe.int

Contact

Mme Nancy NUTTALL-BODIN
Assistante administrative
Convention européenne du paysage
Conseil de l'Europe, DG II
F-67075 STRASBOURG Cedex
Tél: +33 (0)3 90 21 49 36
Fax: +33 (0)3 88 41 37 83
Courriel: nancy.nuttall-bodin@coe.int

*Monténégro – Ministère du développement
durable et du tourisme*

Mme Sanja LJESKOVIC MITROVIC
Directrice générale du Secteur de
l'aménagement du territoire, Ministère du
développement durable et du tourisme,
Monténégro
IV Proleterske 19,
81000 PODGORICA
Tel: + 382 20 446 207
Courriel: sanja.ljeskovic@mrt.gov.me

M. Vuk MARKOVIC
Architecte paysager du secteur de
l'aménagement du territoire
Ministère de l'aménagement du territoire et du
tourisme
IV Proleterske 19,
81000 PODGORICA
Tel: +382 20 446 282
Courriel : vuk.markovic@mrt.gov.me

M. Nikola JOVOVIC
Ministère de l'aménagement du territoire et du
tourisme
PCU – LAMP
Tel: +382 20 446 316
Courriel : alokin87@yahoo.com

*Photo de la page de couverture : Perast, Baie de Kotor
Photographies de l'Organisation touristique nationale du Monténégro*

* * *

LUNDI 30 SEPTEMBRE 2013

Arrivée des participants

MARDI 1^e OCTOBRE 2013

9.00 – 17.00 **Visite d'étude de la Baie de Kotor et de l'ancienne capitale Cetinje**

8.30 – 9.00 **Rendez-vous devant le Grand hôtel : Njegoseva 1, Cetinje, 81250 Monténégro Tel : 01 57 32 47 91, <http://www.hotelgrand.me/kontakt.html>**

9.00 **Départ**

Confirmez svp votre participation à la visite d'étude sur le formulaire d'inscription de la Réunion.

La baie de Kotor fait partie des plus belles baies du monde. En raison de ses caractéristiques culturelles et naturelles exceptionnelles, une partie de la baie, la région de Kotor – composée de deux petites baies, Kotor et Risan – a été inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1979.

La baie est entourée de montagnes calcaires escarpées des Alpes dinariques, atteignant un point culminant de 1895 m (Mont Orjen) et une plus grande profondeur dans la baie de 52 m, ce qui fait de cette région une des zones karstiques rare au monde.

Située entre la mer Adriatique et une zone calcaire, la région de Kotor est sous la forte influence d'un climat méditerranéen et montagneux. Ce mélange crée dans cette région un climat méditerranéen spécifique assez différent de celui de l'autre partie de la côte monténégrine. Le début du printemps est une caractéristique unique à Boka : les montagnes environnantes sont encore couvertes de neige tandis que la côte s'épanouit avec des arbres et plantes méditerranéennes en fleur. Pendant l'hiver, on peut profiter d'un soleil agréable et d'un temps calme sur la côte, tandis que les montagnes sont enneigées. Le long du littoral, se trouvent de nombreuses variétés de plantes méditerranéennes. Une végétation continentale et exotique avec des plantes telles que les lauriers, palmiers, oliviers, orangers et citronniers, grenadiers, agaves, camélias, mimosas se développe dans cette région.

La baie a été habitée depuis l'Antiquité et quelques villes médiévales y sont bien conservées. Les villes pittoresques de Kotor, Risan, Tivat, Perast et Herceg Novi ainsi que leur environnement naturel constituent des attractions touristiques importantes.

Fondée au 15^e siècle, Cetinje est une ville dotée d'un immense patrimoine historique. Elle est devenue le centre de la vie du Monténégro et un centre religieux. C'est en raison de son patrimoine monténégrin ancien qu'elle est aujourd'hui capitale d'honneur du Monténégro. Située au pied de la montagne Lovcen, Cetinje est l'ancienne capitale du Monténégro depuis des siècles et point d'origine de la spiritualité monténégrine. La patine sur les façades des bâtiments des siècles passés évoque des messages du passé, opérant un lien avec notre époque.

Son développement urbain, fortement lié aux évolutions de l'histoire du Monténégro, a réussi à produire sur ce petit espace, un ensemble architectural unique qui intègre des styles éclectiques de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle.

MERCREDI 2 OCTOBRE 2013

8.00 – 8.45 *Accueil de bienvenue et enregistrement des participants*

SESSION D'OUVERTURE

9.00 – 9.45 *Discours d'ouverture*

M. Branimir GVOZDENOVIC, Ministre du développement durable et du tourisme, Monténégro

Mme Sanja LJESKOVIC MITROVIC, Directrice générale de la Direction de l'aménagement du territoire, Ministère du développement durable et du tourisme, Monténégro, Vice-Présidente de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage

M. Dušan VUKSANOVIC, Doyen de la Faculté d'architecture, Monténégro

M. Aleksandar BOGDANOVIC, Maire de l'ancienne capitale royale Cetinje, Monténégro

Mme Claudia LUCIANI, Directrice de la Gouvernance démocratique, Conseil de l'Europe

Mme Liv Kristine MORTENSEN, Présidente de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage, Haut Conseiller, Département de l'aménagement du territoire, Ministère de l'environnement, Norvège

M. Elias BERIATOS, Président du Comité des hauts fonctionnaires de la Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT), Ministère de l'environnement, de l'énergie et du changement climatique, Division de l'aménagement du territoire de la Grèce

M. Ilya YAROVY, Professeur, Institut d'architecture de Moscou, *au nom de* M. Valery SUDARENKOV, Membre du Conseil de la Fédération de Assemblée Fédérale de Russie

Mme Anne-Marie CHAVANON, Présidente du Comité de la démocratie, de la cohésion sociale et des défis globaux de la Conférence des OINGs du Conseil de l'Europe

Introduction

Mme Maguelonne DEJEANT-PONS, Chef de Division, Développement des politiques, Secrétaire exécutive de la Convention européenne du paysage, Conseil de l'Europe

LES PAYSAGES DU MONTENEGRO

UN VOYAGE AU MONTENEGRO

Présidentes

Mme Sanja LJESKOVIC MITROVIC, Directrice générale, Direction de l'aménagement du territoire, Ministère du développement durable et du tourisme, Podgorica

Mme Lidija LJESAR, Directrice générale de la Direction du patrimoine culturel, Ministère de la culture, Monténégro

9.45 – 12.00

La politique du paysage au Monténégro

Mme Sanja LJESKOVIC MITROVIC, Directrice générale, Direction de l'aménagement du territoire, Ministère du développement durable et du tourisme, Podgorica

La protection du paysage dans le cadre législatif de la protection de la nature

Mme Marina SPAHIC, Conseillère auprès de la Direction de la protection de l'environnement et du tourisme, Podgorica

La Stratégie nationale sur la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) et la GIZC, base pour un développement durable de la zone côtière du Monténégro

Mme Jelena KNEZEVIC, Conseillère auprès du Ministre du développement durable et du tourisme, Podgorica

Le patrimoine du Lac de Skadar, potentiel de développement

Mme Rada ADZIC, Experts du patrimoine culturel et historique dans les Parcs Nationaux du Monténégro, Podgorica

Le Plan spatial à des fins spéciales : Bjelasica et Komovi

Mme Svetlana JOVANOVIC, Urbaniste, Institut de la République pour l'urbanisme et l'aménagement, Podgorica

Le projet Porto Monténégro

M. Andrej MARJANOVIC, directeur du design chez Adriatique Marinas Ltd, Tivat

L'Association de l'architecture du paysage du Monténégro

Mme Milica BERBEROVIC, Directrice de l'Association de l'architecture du paysage du Monténégro, Herceg Novi

12. : 00 – 13.30 *Déjeuner*

ATELIER I

IDENTIFIER, ANALYSER, QUALIFIER LE PAYSAGE

POUR AGIR, AMELIORER LES CONNAISSANCES

13.30 – 16.30

Présidents

M. Leif GREN, Haut fonctionnaire, Direction nationale du paysage de la Suède

M. Vuk MARKOVIC, Architecte paysagiste, Direction de l'aménagement du territoire, Ministère de l'aménagement du territoire et du tourisme, Monténégro

Interventions introductives

Les méthodes : échelles et niveaux

Mme Ingrid SARLÖV-HERLIN, Professeur, Département de l'architecture du paysage, aménagement et gestion, Arnalp, Suède, Représentante du Conseil européen des Ecoles d'architecture du paysage (ECLAS)

M. Graham FAIRCLOUGH, Membre de l'Association européenne des archéologues, Royaume-Uni

Les expériences d'identification et de qualification des paysages des Parties à la Convention européenne du paysage : niveaux national, régional et local

Andorre : la carte des unités paysagères du territoire national et le Catalogue des paysages

M. Marc ROSSELL SOLER, Directeur de l'Environnement, Ministère du Tourisme et de l'Environnement, Gouvernement de l'Andorre

Mme Anna MOLES, Chef d'Unité des Impacts sur l'Environnement, Représentante de l'Andorre pour la Convention européenne du paysage, Ministère du Tourisme et de l'Environnement, Gouvernement de l'Andorre

Belgique

La Région Wallonne : les Atlas des paysages de la Wallonie

Mme Mireille DECONINCK, Docteur en Sciences géographiques, Attachée au Ministère de la Région Wallonne, Division de l'aménagement et de l'urbanisme

La Région Flamande : l'identification des paysages flamands

M. Peter VERVOORT, Département du développement du territoire de la Région flamande

Croatie : la revitalisation du paysage culturel : l'étude de cas de l'Ile Brač, la Carte des paysages

Mme Vanja KOVACIC, Conservateur, Département de la conservation de Split, Ministère de la culture

Chypre: l'intégration des valeurs du paysage dans le système d'aménagement du territoire, la qualification des caractéristiques paysagères

M. Phaedon ENOTIADES, Département de la planification urbaine et de l'habitat, Ministère de l'intérieur

Finlande

La division nationale des provinces et les évaluations régionales des paysages

M. Hannu LINKOLA, Haut Conseiller, Ministère de l'environnement

Participation et implication du public, comme nouvel outil de la conservation du paysage

conservation

Mme Leena RINKINEVA-KANTOLA, Haut fonctionnaire, Centre pour le développement économique, le transport et l'environnement, Finlande de l'Ouest

France : les Atlas de paysage et l'Observatoire photographique du paysage

Mme Aurélie FRANCHI, Chargée de mission, Bureau des paysages et de la publicité, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, DGALN - Sous-direction de la qualité du cadre de vie

Grèce : la typologie des paysages

Mme Polyxeni ZEIKOU, Directrice, Secrétariat général de l'aménagement du territoire et du développement urbain, Ministère de l'environnement, de l'énergie et du changement climatique, Division de l'aménagement du territoire

M. Anestis GOURGIOTIS, Haut fonctionnaire, Direction de l'aménagement du territoire et du développement urbain, Ministère de l'environnement, de l'énergie et du changement climatique

Irlande : les expériences d'identification et de qualification des paysages au niveau national et local

Mme Nessa ROCHE, Conseillère pour la conservation de l'architecture, Département des arts et du patrimoine

Monténégro

Le Manuel pour l'aménagement du paysage au Monténégro, et sa mise en œuvre dans le plan spatial à des fins spéciales concernant la zone côtière

Mme Zeljka CUROVIC, Urbaniste, Bureau d'aménagement *Plan plus*, Podgorica

La protection et l'aménagement du paysage dans le plan spatial de la zone de Durmitor à usage spécial

Mme Ksenija VUKMANOVIC, Urbaniste, Bureau d'aménagement CAU, Podgorica

L'aménagement du paysage dans le plan spatial de Danilovgrad

Mme Jelena FRANOVIC, Paysagiste, Montecep bureau de la planification, Kotor

16.30 – 17.00

Pause

17.00 – 19.30

Présidents

Mme Anastazija MIRANOVIC, Chef de la Direction de la protection de la propriété culturelle, Monténégro

M. Anders HEDLUND, Haut fonctionnaire, Direction nationale du paysage de la Suède

Italie : les expériences d'identification et de qualification des paysages aux niveaux national et régional

Mme Maria Maddalena ALESSANDRO, Architecte, Bureau de la qualité du paysage et de la préservation, Ministère des biens et des activités culturelles

Mme Margherita AZZARI, Professeur de géographie, Université d'études de Florence, Italie

L'observatoire national pour le paysage rural

M. Mauro AGNOLETTI, Coordinateur du Groupe de travail sur le paysage, Plan national pour le développement rural, Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et des forêts

Lettonie : les expériences d'identification et de qualification des paysages

Mme Dace GRANTA, Haut Conseiller, Division de l'aménagement du territoire, Ministère de la protection de l'environnement et du développement régional

Norvège : l'analyse du paysage aux niveaux national, régional et local

Mme Liv Kristine MORTENSEN, Haut Conseiller, Département de l'aménagement du territoire, Ministère de l'environnement

Suède

L'inclusion du paysage dans l'aménagement du territoire à long terme

M. Johan BERGKVIST, Coordinateur national du patrimoine culturel à l'Administration suédoise du transport

Une méthodologie d'évaluation du paysage

Mme Emily WADE, Architecte paysagiste

M. Bengt SCHIBBYE, Architecte paysagiste

Portugal : les Atlas des paysages du Portugal et lignes directrices aux niveaux national, régional et local

Mme Maria José FESTAS, Haut fonctionnaire, Direction générale du développement territorial, Ministère de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie, Secrétariat d'Etat de l'aménagement du territoire, ancienne Présidente de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage et du CHF-CEMAT

Slovénie: le classement régional des types de paysages en Slovénie

Mme Jelena HLADNIK, Responsable de la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, Ministère de l'agriculture et de l'environnement

Espagne : l'Atlas des paysages de l'Espagne et expériences d'identification et d'évaluation des paysages menées au niveau régional

Generalitat de Catalogne : les Catalogues de paysage

M. Pere SALA, Coordinateur technique de l'Observatoire du paysage de la Catalogne

Communauté de Valence : la procédure pour cataloguer le territoire, une vision du niveau municipal

M. Tomás PASTOR MARTÍNEZ, Architecte à l'Université polytechnique de Valence

19.30 *Dîner officiel pour l'ensemble des participants*

JEUDI 3 OCTOBRE 2013

Présidents

Mme Anita BERGENSTRÄHLE-LIND, Chef de la politique internationale et de la coopération, Département de la planification stratégique, Direction nationale du paysage de la Suède

M. Jean-François SEGUIN, ancien Président de la Conférence du Conseil de l'Europe pour la Convention européenne du paysage, Président de la 3^e Session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe

9.00 – 11.30

- Suite -

Turquie : l'analyse des caractéristiques du paysage en Turquie

Mme Gülhan ÇETİN SÖNMEZ, Haut fonctionnaire, Division de la protection de l'environnement, Ministère des forêts et des affaires de l'eau

Mme Serap KARGIN, Haut fonctionnaire, Division de la protection de l'environnement, Ministère des forêts et des Affaires de l'eau

M. Osman UZUN, Professeur docteur associé, Université Duzce, Département de l'architecture du paysage de la Faculté des Forêts

Le Royaume-Uni : les méthodes d'identification et de qualification du paysage en Angleterre

(Caractérisation des paysages historiques de l'Angleterre (HLC), Qualification des caractéristiques des paysages, Caractéristiques des zones forestières), Pays de Galles (Registres des paysages historiques d'intérêt exceptionnel et LANDMAP), Ecosse (Qualification des caractéristiques paysagères et la qualification de l'usage historique des terres en Ecosse) et Irlande du Nord (Qualification des caractéristiques paysagères de l'Irlande du Nord)

M. Chris BLAKE, Paysage et loisirs de plein air, Département de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales (DEFRA)

Interventions, commentaires, débat

Hongrie : la classification des paysages en Hongrie

M. Gabor KISS, Haut Conseiller, Représentant national pour la Convention européenne du paysage, Ministère du développement rural

Moldova : la planification nationale urbaine et territoriale de la République de Moldova

M. Serghei MUNTEANU, Division de l'architecture, projections, urbanisme et aménagement du territoire, Ministère du développement territorial et de la construction

Pologne : vers une typologie et méthodologie des paysages

M. Marek KAJS, Chef de Division, Direction générale de la protection de l'environnement

Mme Małgorzata OPECHOWSKA, Chargée de mission, Département pour la protection de la nature, Direction générale de l'environnement, Direction générale pour la protection de l'environnement

Serbie : l'identification et qualification des paysages, enseigner les expériences du Département de l'architecture du paysage de l'Université de Belgrade

Mme Jasminka CVEJIC, Professeur, Université de Belgrade, Faculté des forêts, Département de l'architecture du paysage et de l'horticulture

M. Andreja TUTUNDZIC, Docteur, Université de Belgrade, Faculté des forêts, Département de l'architecture du paysage et de l'horticulture

République slovaque

Des Atlas de paysage à une typologie des paysages

Mme Pavlina MISIKOVA, Point focal national pour la Convention européenne du paysage, Ministère de l'environnement

La Convention européenne du paysage en République slovaque

Mme Ida VANAKOVA, Conseillère d'Etat, Ministère du transport, de la construction et du développement régional

avec la participation des Membres de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage, du Comité directeur de la Culture, du paysage et du patrimoine, du Comité des hauts fonctionnaires de la CEMAT, représentants nationaux des ministères, Représentants des autorités locales et régionales, Représentants des institutions et ONGs, Professionnels nationaux et internationaux et experts

ATELIER II

UN EXERCICE DE DEMOCRATIE

LE SAVOIR, LE RESSENTI, LE VOULOIR DES POPULATIONS

Présidents

Mme Sanja LJESKOVIC MITROVIC, Directrice générale, Direction de l'aménagement du territoire, Ministère du développement durable et du tourisme, Monténégro, Vice-Présidente de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage
M. Audun MOFLAG, ancien Haut Conseiller, Département de l'aménagement du territoire, Norvège

12.00 – 13.00

Présentations introductives

Une connaissance partagée du paysage

Mme Laurence LE DU-BLAYO, Université de Rennes 2, France, Membre du Comité de direction du Groupe de recherche sur le paysage (*Landscape Research Group - LRG*)

La demande sociale en paysage

Mme Lionella SCAZZOSI, Professeur d'architecture du paysage à l'Université de Milan, Représentante d'ICOMOS

Le Comité de la démocratie, de la cohésion sociale et des défis globaux de la Conférence des OINGs du Conseil de l'Europe

La Charte de l'urbanisme européen du Conseil européen des urbanistes (ECTP) et la dimension paysagère

M. Luc-Emile BOUCHE-FLORIN, Président honoraire du Conseil européen des urbanistes

La Convention européenne du paysage et l'Année européenne des citoyens

M. Dirk GOTZMAN, Directeur de Civilscape

13.00 – 14.30

Déjeuner

Les expériences de mobilisation des acteurs

14.30 – 16.00

Arménie : la mise en œuvre de la politique nationale du paysage en Arménie

Mme Naira SARKISIAN, Chef spécialiste de la politique urbaine et de l'aménagement du territoire, Ministère du développement urbain

Bosnie-Herzégovine : des expériences de participation aux politiques du paysage

M. Dejan RADOS, Haut fonctionnaire expert associé pour la conservation de la nature, Ministère de l'éducation et de la culture de la République de Srpska, Bosnie-Herzégovine

République tchèque

L'aménagement du territoire et le paysage en République tchèque
M. Igor KYSELKA, Institut de l'aménagement du territoire, Brno

Monténégro : le patrimoine, moteur du développement

Mme Tatjana JELIĆ, Chef du Département de l'aménagement du territoire et protection de l'environnement, la municipalité de Tivat, Tivat

Mme Marija NIKOLIĆ, L'héritage culturel Association Napredak Gornja Lastva, Tivat

Mme Aleksandra KAPETANOVIĆ, ONG Expeditio - Centre pour le développement territorial durable, Kotor

Fédération de Russie

Le développement territorial durable en Fédération de Russie

M. Konstantin ANANITCHEV, Expert en aménagement du territoire, Oblast de Moscou, Fédération de Russie

Le paysage et le patrimoine culturel

Mme Marina KULESHOVA, Institut de recherche Russe pour le patrimoine culturel et naturel

M. Sergei PCHYOLKIN, Chef du Groupe e-pub, Institut de recherche Russe pour le patrimoine culturel et naturel

Serbie : la réhabilitation du paysage industriel de Senjski Rudnik

Mme Jasminka LUKOVIĆ JAGLICIĆ, Directrice de l'Agence de développement régional de Kragujevac

Ukraine : les paysages d'Ukraine

M. Vyacheslav OLESHCHENKO, Chercheur principal, Directeur de l'Institut Koretsky d'Etat et Centre national de recherche sur le droit, Académie nationale des Sciences de l'Ukraine

Des méthodes, des expériences, des illustrations

16.00 – 17.00

L'identification des paysages

M. Arthur SPIEGLER, Vice-Président du Conseil européen des villages et petites, Autriche

L'étude du paysage local européen : la méthode des cercles de paysage

M. Terry O'REGAN, Coordinateur de l'Association Alliance des paysages irlandais, Irlande

L'identification des lieux de valeur

M. Marco TAMARO, Directeur du Centre de recherche de la Fondation Benetton

Mme Simonetta ZANON, Membre du Centre de Recherche de la Fondation Benetton, Italie

« Ma valise »

Mme Christiana STORELLI, Architecte, Coordinatrice de l'Atelier international pour le paysage de Bellinzona, Suisse, Membre honoraire du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

17.00 – 17.30

Pause

ATELIER III

PROMOUVOIR L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

POUR REAGIR, ECHANGER LES EXPERIENCES, METHODOLOGIES, TECHNOLOGIES ET RECHERCHES

17.30 – 19.00

Présidents

Mme Cecilia ULFHIELM, Conseillère spéciale, Agence suédoise des forêts, Suède
M. Dušan VUKSANOVIC, Doyen de la Faculté d'architecture, Monténégro

Des expériences et des méthodes collaboratives

Expérience transnationale : la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage dans les municipalités de la Calotte Nord

Mme Noora RAASAKKA et Mme Sari SIVONEN, Centre pour le développement économique, le transport et l'environnement de la Laponie, Finlande

Expériences transrégionales pour les espaces urbains et péri-urbains : le Projet Euroscapes

M. Rémi PAIN, Coordinateur du Projet Euroscape, Communauté d'agglomération de Marne la Vallée, Val Maubuée, France

Expérience transrégionale pour les espaces ruraux et naturels : le Projet Cordiale, des outils pour cartographier, caractériser et planifier les paysages protégés

M. Louis-Marie GUILLON, Coordinateur du Projet Cordiale, Parc naturel régional d'Armorique

Des technologies

Une vision en 3D

M. Philippe THEBAUD, Urbaniste et paysagiste, Président de l'Agence TUP-Paysage, France

Du plan à l'élévation

M. Pierre-Marie TRICAUD, Institut de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de l'Ile de France, *présenté par* Mme Anne-Marie CHAVANON, Institut de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de l'Ile de France

Des recherches

Le rôle des observatoires, centres et instituts

Le travail en réseau des observatoires européens du paysage

M. Roberto GAMBINO, Professeur à l'Université polytechnique de Turin et Représentant du Bureau exécutif d'Uniscap, Italie

M. Marco DEVECCHI, Professeur à l'Université de Turin, membre d'Uniscap et Président de l'Observatoire du paysage de Monferrato et Astigiano, Italie

Mme Claudia CASSATELLA, Professeur à l'Université polytechnique de Turin et représentante d'Uniscape, Italie

Mme Frederica LARCHER, Professeur à l'Université de Turin, Italie

L'Observatoire du paysage des Iles Canaries

M. Juan Manuel PALERM, Directeur de l'Observatoire du paysage des Iles Canaries, Espagne

SESSION DE CLOTURE

Présidents Mme Liv Kristine MORTENSEN, Présidente de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage, Haut Conseiller, Département de l'aménagement du territoire, Ministère de l'environnement, Norvège

19.00 – 19.30

Conclusions

Mme Maria José FESTAS, Présidente de la 7e Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage et Représentante du Portugal pour la Convention européenne du paysage et auprès du Comité des hauts fonctionnaires de la CEMAT

Mme Jasminka CVEJIC, Professeur, Université de Belgrade, Faculté de Sylviculture

Discours de clôture

Mme Maguelonne DEJEANT-PONS, Mme Maguelonne DEJEANT-PONS, Chef de Division, Développement des politiques, Secrétaire exécutive de la Convention européenne du paysage, Conseil de l'Europe

Mme Sanja LJESKOVIC MITROVIC, Directrice générale, Direction de l'aménagement du territoire, Ministère du développement durable et du tourisme, Monténégro, Vice-Présidente de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage

19.30 *Soirée libre*

